

Le mercredi 24 septembre 2008

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Chantal Tremblay, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Annette Dumouchel et Janique Lachapelle et messieurs Daniel Moreau et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-148

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
  - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-08-27  
b) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4- Correspondance
  - 5- Lac-à-l'épaule
    - Sujet
    - Date
  - 6- Formation des comités

Le mercredi 24 septembre 2008

**(RÉSOLUTION 2008-CC-148) suite**

- 7- Plan de communication 2008-2009
- 8- Gestion des plaintes 2007-2008
- 9- Code d'éthique et de déontologie
- 10- Élections fédérales, 14 octobre 2008
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'information du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 12 juin 2008, AM et PM (2)
  - b) Comité régional de pilotage, rencontre du 16 juin 2008
  - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2008
- 14- Villages branchés**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES  
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Fluctuation de la clientèle : état de la situation

PAUSE

**C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Registre des chèques
- 2- Loi 17
- 3- Listéria
- 4- Loi visant à favoriser la protection des personnes
- 5- Vente, école Collège Christ-Roi
- 6- Transport scolaire – la rentrée scolaire
- 7- Demande d'aide face à la hausse du prix du carburant
- 8- Demande de hausse de la tarification du parascolaire par les transporteurs

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démissions
- 2- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés
- 3- Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés
- 4- Dotation du personnel enseignant
- 5- Liste des demandes de congé sans traitement, année scolaire 2008-2009
- 6- Décision, dossier Sylvie Dupont
- 7- Soirée du personnel
- 8- Élections fédérales, 14 octobre 2008
- 9) Comités du conseil
- 10- Nomination direction adjointe Primaire Pontiac

**E) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 24 septembre 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-149

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 août 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 août 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 290, où le quatrième paragraphe du point E-1 doit se lire ainsi : «La commissaire madame Rachel Cadieux rappelle qu'il y a eu une situation difficile l'an dernier et espère que cela ira mieux cette année. Elle remarque que la campagne de respect devrait prioriser les trois écoles secondaires.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

M. Sylvain fait plusieurs suivis.

Au niveau des défibrillateurs (point A-2-b, page 271), le dossier a fait l'objet d'une démarche au CCG du 16 septembre. Les écoles secondaires, en fonction des mesures budgétaires disponibles au MAO, pourront répartir l'acquisition des appareils sur deux années financières.

Le centre multiservices (point A-2-b, page 271), est ouvert depuis le 22 septembre et le cours d'ébénisterie fonctionne à pleine capacité, avec 20 élèves, dont six francophones et quatorze anglophones.

Pour les permis d'alimentation (point A-2-b, page 272), la commission scolaire poursuit ses démarches dans le cadre d'une demande institutionnelle.

M. Beaudin traite de la listériose (point A-2-b, page 272) dans ses points.

En ce qui concerne la participation des commissaires aux rencontres des conseils d'établissement (point A-11-c, page 274), la question a fait l'objet de discussions au CCG et les directions enverront les ordres du jour aux commissaires. M. Sylvain rappelle que la présence des commissaires dépend de l'agrément des membres des C.E.

M. Houde aborde l'accueil du nouveau personnel (point D-4, page 278) dans sa section.

Au niveau des règles de répartition entre les écoles de Maniwaki (point E-1, page 290), M. Sylvain note qu'elles dépendent des bassins d'alimentation des écoles. Dans certains cas, précise M. Rondeau, les parents peuvent choisir entre deux écoles, à la condition que cela ne déséquilibre pas l'organisation scolaire au point de départ ou au point d'arrivée.

Le mercredi 24 septembre 2008

Au regard du projet de loi 88 (point E-1, page 290), M. Sylvain souligne avoir remis à la commissaire madame Chantal Tremblay un document explicatif sur les changements proposés.

Concernant la rencontre du 1<sup>er</sup> secondaire à l'ESSC (point E-1, page 290), M. Sylvain explique qu'il y a eu une démarche particulière pour les parents d'élèves ehdaa. Le commissaire monsieur Jacques Masseau trouve néanmoins la situation regrettable.

Le commissaire monsieur Daniel Legault demande qui aura la priorité pour les défibrillateurs. M. Sylvain répond que ce sera les trois écoles secondaires. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande si l'acquisition de ces appareils par les écoles secondaires sera publicisé et il suggère d'en faire aussi part à la Fédération des commissions scolaires. M. Sylvain en prend note. La commissaire madame Guylaine Marcil propose d'approcher les fondations des centres de santé et de services sociaux, ainsi que le ministère, parce qu'ils pourraient être intéressés à participer au financement. La démarche pourrait même faire l'objet d'un appel d'offres provincial pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec, selon le commissaire monsieur Damien Lafrenière. M. Sylvain fera le suivi.

### **A-3 Parole au public**

Pas de questions du public.

### **A-4 Correspondance**

La présidente madame Diane Nault mentionne que les expéditeurs des lettres reçues après le 4 août ont reçu une note les avisant du changement de directeur général. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point cc-2 (violence à l'école), et du commissaire monsieur Charles Langevin, concernant le point cc-1 (vente du collège Christ-Roi). M. Sylvain et M. Rondeau répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau du point cc-4 (programme transitoire) et du point cc-6 (dérogation concernant la grille matière de secondaire 3). M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond et du commissaire monsieur Daniel Legault, au niveau du point cc-14 (demande d'accès à l'information). La commissaire madame Guylaine Marcil aimerait recevoir une copie de la politique familiale de la Ville de Maniwaki. M. Sylvain lui en enverra une. Il s'informera aussi, à la demande du commissaire monsieur Damien Lafrenière, à savoir si cette politique est affichée sur le site Internet de la Ville. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, relativement au point cc-12 (échanges francophones), et de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau du point cc-9 (mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat).

Le mercredi 24 septembre 2008

**A-5 Lac-à-l'épaule**

- **Sujet**
- **Date**

La présidente madame Diane Nault explique que le prochain lac-à-l'épaule portera sur le thème «Gérer les ressources dans un contexte de décroissance».

L'activité aura lieu le 29 novembre, de 9 h à 16 h, à l'auberge des Deux-Rives. Un déjeuner sera servi de 8 h à 9 h.

M. Sylvain répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin, relativement aux perspectives de fermetures d'écoles au cours des prochaines années.

**A-6 RÉSOLUTION 2008-CC-150                      Formation des comités**

**CONSIDÉRANT** la formation des comités du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2008-2009 ;

**CONSIDÉRANT** la composition du comité de sélection pour la direction générale ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que le comité d'évaluation du directeur général soit formé des commissaires suivants :

Diane Nault  
 Jacques Masseau  
 Chantal Tremblay  
 Guylaine Marcil  
 Damien Lafrenière  
 Daniel Legault

Substitut : prochain commissaire parent du secondaire

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7 Plan de communication 2008-2009**

M. Sylvain présente le plan de communication et s'engage à amener des pamphlets de la formation professionnelle à la prochaine rencontre.

**RÉSOLUTION 2008-CC-151                      Plan de communication**

**CONSIDÉRANT** que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-151) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le plan de communication 2008-2009 de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Gestion des plaintes 2007-2008**

**A-9 Code d'éthique et de déontologie**

RÉSOLUTION 2008-CC-152      **Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de discuter des points A-8 et A-9 en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2008-CC-153      **Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2008-CC-154      **Code d'éthique et de déontologie**

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro CC-01-2000 ;

**CONSIDÉRANT** les démarches de sélection du directeur général ;

**CONSIDÉRANT** qu'une plainte a été reçue à la CSHBO, à l'effet que l'article 4.11 du code d'éthique et de déontologie n'aurait pas été respecté par un/une commissaire ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion qu'un rappel du code d'éthique et de déontologie soit remis à tous les commissaires et que le/la commissaire concerné-e soit rencontré-e par le comité d'éthique et de déontologie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-10 Élections fédérales, 14 octobre 2008**

M. Sylvain mentionne que le secrétaire général abordera cette questions dans ses points.

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente madame Diane Nault souligne qu'à compter de la prochaine rencontre, elle déposera régulièrement une liste de ses représentations.

Le mercredi 24 septembre 2008

#### **A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain aborde plusieurs points.

Le conseil supérieur de l'éducation sera dans notre région, possiblement au Collège Héritage, de Gatineau, le jeudi 13 novembre. Des lettres d'invitations seront envoyées.

La Fédération des commissions scolaires a demandé aux commissions scolaires de Outaouais de déléguer un représentant ou une représentante pour reprendre les démarches relativement au projet de loi 88. Mme Lafleur, directrice générale de la CSPO, a été désignée.

M. Sylvain souligne que Mme Thonnard travaille actuellement sur plusieurs dossiers : Connexion Fibres Picanock, la formation en récréotourisme, l'inauguration officielle du centre de formation multiservices, (le 21 octobre), les plaintes en 2007-2008.

Il précise que le partenariat avec le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais est toujours actif.

M. Sylvain a été nommé président du comité régional de pilotage de la stratégie d'intervention Agir autrement.

Une entente est intervenue entre la formation professionnelle et la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle pour dispenser des formations sur la construction de maisons équerries. Des retombées intéressantes sont à prévoir. Le CFP offrira aussi une formation en sécurité sur les chantiers de construction.

Les journalistes ont appelé M. Sylvain relativement au Palmarès des écoles secondaires et la couverture s'avère positive. La revue L'actualité entend mettre Sieur-de-Coulonge en valeur par le biais d'un reportage spécifique.

#### **A-13 Dépôt des procès-verbaux**

##### **a) Table Éducation Outaouais, rencontre du 12 juin, AM et Pm (2)**

Le compte rendu est déposé.

##### **b) Comité régional de pilotage, rencontre du 16 juin 2008**

Le compte rendu est déposé.

##### **c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2008**

Dépôt. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux et du commissaire monsieur Damien Lafrenière, relativement au point 3399 (identification des élèves ehdaa).

Le mercredi 24 septembre 2008

**A-14** RÉSOLUTION 2008-CC-155                      **Villages branchés**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que le conseil des commissaires prenne acte de la signature de la convention avec Vidéotron qui a eu lieu en juillet 2008 et valide le mandat donné à la directrice générale de l'époque, Mme Marlène Thonnard, de signer les documents pertinents à la conclusion du projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES**

**B-1 Fluctuation de la clientèle : état de la situation**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Chantal Tremblay.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1** RÉSOLUTION 2008-CC-156                      **Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Madeleine Aumond;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la CSHBO du 25 août au 09 septembre 2008 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-2** RÉSOLUTION 2008-CC-157                      **Loi sur les contrats des organismes publics**

**CONSIDÉRANT** le nouveau cadre normatif de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, adoptée par l'Assemblée nationale le 15 juin 2006, et du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics*, adopté le 28 mai 2008 et dont l'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> octobre 2008;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire, dans sa politique d'achat, favorise l'achat local à condition que le prix ne soit pas supérieur à 5 % du prix de ses fournisseurs à l'extérieur de son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la clause no. 7 favorisant l'achat local est non-conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-157) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin de radier de sa politique d'achat la clause favorisant l'achat local (5%), en vue de respecter les principes de gestion contractuelle des marchés publics, tel que décrit à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et au *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics* (article 81) qui seront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2008-CC-158

**Prolongements de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, à 21 h 55, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-3 Listéria**

M. Beaudin explique qu'à la demande de la commissaire madame Madeleine Aumond, une lettre a été envoyée aux concessionnaires de la CSHBO et à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, font de la nourriture à la commission scolaire, afin de les sensibiliser à l'importance d'observer les règles et les principes d'hygiène.

**C-4 Loi visant à favoriser la protection des personnes**

M. Beaudin explique le document.

**C-5 Vente, école Collège Christ-Roi**

M. Beaudin présente la lettre de la ministre Mme Michelle Courchesne.

**C-6 Transport scolaire – la rentrée scolaire**

M. Beaudin fait le bilan de la rentrée du point de vue du transport scolaire et souligne qu'il n'y a pas eu d'incident majeur. Certains circuits ont fait l'objet de changements mineurs en vue de raccourcir leur durée. Il répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux.

La commissaire madame Madeleine Aumond précise que la campagne de sécurité en transport scolaire aura lieu en février prochain.

**C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-159**

**Demande d'aide face à la hausse du prix du carburant**

**CONSIDÉRANT** la hausse importante du prix du carburant;

**CONSIDÉRANT** le nombre croissant d'élèves devant être transportés en berlines;

Le mercredi 24 septembre 2008

**(RÉSOLUTION 2008-CC-159) suite**

**CONSIDÉRANT** l'absence, de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de mesure de compensation pour les commissions scolaires quant à la hausse du prix de l'essence ordinaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion :

- que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport inclue dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines, au même titre qu'il le fait pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure 50710 pour le transport exclusif par autobus;
- que copie de cette résolution soit envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- qu'il soit demandé à l'ensemble des commissions scolaires de la province d'appuyer la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-8 Demande de hausse de la tarification du parascolaire par les transporteurs**

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande le vote sur ce projet de résolution. Le projet est accepté, avec sept voix pour, une voix contre et une abstention.

RÉSOLUTION 2008-CC-160

**Demande de hausse de la tarification du parascolaire par les transporteurs**

**CONSIDÉRANT** la demande par les transporteurs d'une indexation en raison de la hausse du prix du carburant diesel;

**CONSIDÉRANT** que le comité de transport est favorable à cette indexation;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser la modification à la clause 51.1.1 des contrats de transport 2008-2012, afin d'inclure une indexation de la facturation du transport scolaire, selon la formule suivante :

$$\text{Indexation} = \frac{(\text{Prix du mois courant} - \text{prix du mois de septembre 2007}) \times \text{kilométrage de l'activité}}{3}$$

*Prix du mois de septembre 2007 (fourni par le MELS) : 0,8311 \$ / litre*

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1** RÉSOLUTION 2008-CC-161

**Démissions, enseignantes / enseignants, soutiens, professionnelles et directeur adjoint**

**CONSIDÉRANT** les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

Le mercredi 24 septembre 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-161) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Legault de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Benoît Gagnon	Ch. 17 (Univers social)
John Lawrence Helik	Ch. 13 (math-sciences)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés**

M. Houde présente la liste et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

**D-3 Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés**

M. Houde présente la liste et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

**D-4 Dotation du personnel enseignant au 24 septembre 2008**

M. Houde fait le bilan de la dotation et souligne que 64 contrats ont été signés. Tous les postes d'enseignants et d'enseignantes sont comblés, sauf un en éducation physique. Il rappelle qu'une activité d'accueil du nouveau personnel aura lieu la semaine prochaine, en deux parties : à Fort-Coulonge le 1<sup>er</sup> octobre et à Maniwaki le 2 octobre.

**D-5 Liste de demandes de congé sans traitement, année scolaire 2008-2009**

La liste est déposée.

**D-6 Décision, dossier Sylvie Dupont**

M. Houde donne des informations sur ce dossier et obtient le mandat de continuer les représentations dans ce dossier.

**D-7 Soirée du personnel**

La Fête-O-Bois aura lieu le 6 novembre. L'hommage aux retraités aura lieu à l'Auberge du Draveur à 15 h et la soirée du personnel se déroulera à la CÉHG à 17 h 30. Les invitations ont été envoyées aux commissaires, aux directions et aux retraités et retraitées. Le repas, un banquet quatre services, sera préparé et servi par les étudiants du CFP Vallée de la Gatineau.

**D-8 Élections fédérales, 14 octobre 2008**

M. Houde présente le document.

Le mercredi 24 septembre 2008

**E- AUTRES :**

**E-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Chantal Tremblay souligne l'excellent travail de Mme Nicole Duquette et de son équipe lors de la tournée du Salon de la rentrée à l'établissement Le Rucher. Elle demande qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée et souhaite que l'initiative soit reprise dans d'autres établissements.

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux concernant les autorisations pour la publication de photos sur l'Internet.

La commissaire madame Marise Veilleux demande à qui envoyer les formulaires sur les antécédents judiciaires qui ont été remplis par des membres des OPP. M. Houde répond qu'il faut les faire parvenir aux directions d'établissement.

Suite à une question du commissaire monsieur Charles Langevin, M. Beaudin explique que les appels d'offres pour le chauffage sont en cours de préparation.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère que la commission scolaire devienne le maître d'œuvre d'un cours de premiers soins sur les défibrillateurs. M. Sylvain explique que les normes sont très strictes dans cette technologie, mais ajoute que la possibilité sera envisagée.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande où en est rendu le dossier de la rue Laramée à Lac-Ste-Marie. M. Beaudin répond que la commission scolaire discute avec les ingénieurs et qu'elle ira ensuite en appel d'offres.

M. Sylvain répond donne des informations sur l'inauguration du centre multiservices à Campbell's Bay, le 21 octobre, à la commissaire madame Guylaine Marcil.

M. Sylvain va faire des vérifications au niveau du Message du lundi de la Fédération des commissions scolaires. La commissaire madame Madeleine Aumond ne l'a pas reçu.

Le commissaire monsieur Charles Langevin demande que lui soient envoyés ces Messages sur son courriel personnel.

**E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-162                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 octobre 2008, à Fort-Coulonge*

---

Secrétaire général

---

Présidente